



DELIBERATION N° 2020-23/RM

**Relative au Compte Administratif 2019
du Développement Social Urbain (DSU)**

L'An Deux Mille Vingt le mercredi vingt-deux juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Rémire-Montjoly étant rassemblé en session ordinaire, et publique au lieu habituel de ses réunions, après convocation légale, et sous la présidence du Maire Jean GANTY.

Conseillers en exercice33
Présents16
Absents17
Procurations08
Votants24

La convocation des membres
du Conseil Municipal a été
faite le 15/07/2020.



Publiée le : 06 AOUT 2020

PRÉSENTS :

LIENAFJA Joby 2^{ème} adjoint, MAZIA Mylène 4^{ème} adjointe, SORPS Rodolphe 7^{ème} adjoint, TJON-ATJOOI-MITH Georgette 8^{ème} adjointe, EDWIGE Hugues 9^{ème} adjoint, NESTAR Florent, PRÉVOT Fania, RABORD Raphaël, JOSEPH Anthony, NELSON Antoine, FORTUNÉ Mécène, PLENET Claude, BABOUL Andrée, MONTOUTE Line, PRÉVOT-BOULARD Stéphanie, SANKALÉ-SUZANON Joëlle conseillers *municipaux*.

ABSENTS EXCUSES :

GANTY Jean Maire, LEVEILLE Patricia 1^{ère} adjointe, BERTHELOT Paule 3^{ème} adjointe, PIERRE Michel 5^{ème} adjoint, GÉRARD Patricia 6^{ème} adjointe, PRUDENT Jocelyne, HO-BING-HUANG Alex, TOMBA Myriam, LEFAY Rolande, MARS Josiane, BLANCANEAUX Jean-Claude, HERNANDEZ-BRIOLIN Germaine, NUGENT Yves, FELIX Serge, MADÈRE Christophe, *conseillers municipaux*.

ABSENTS :

KIPP Jérôme, LAWRENCE Murielle, *conseillers municipaux*.

PROCURATIONS :

LEVEILLE Patricia en faveur de MAZIA Mylène
BERTHELOT Paule en faveur de TJON-ATJOOI-MITH Georgette
PIERRE Michel en faveur de RABORD Raphaël
GERARD Patricia en faveur de PREVOT Fania
BLANCANEAUX Jean-Claude en faveur de SORPS Rodolphe
HERNANDEZ-BRIOLIN Germaine en faveur de EDWIGÉ Hugues
FELIX Serge en faveur de PLENET Claude
MADERE Christophe en faveur de SANKALE-SUZANON Joëlle

Après avoir fait procéder à l'appel des élus participant en présentiel, et avoir pris acte des 08 procurations données aux conseillers présents, le Maire porte à l'attention de l'Assemblée les dispositions réglementaires afférentes aux conditions de quorum (1/3 des conseillers en présentiel), et de procuration, (2 par élus présents), qui sont opposables durant l'état de la crise sanitaire COVID-19. Il est ainsi constaté que le quorum est atteint à l'ouverture de la séance (16 élus présents).

Le Maire ouvre en conséquence la séance après avoir rappelé à ses collègues, les gestes barrières et de la distanciation physique à respecter pendant le déroulement de la séance, et invite les membres à candidater, et à voter, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, pour l'élection d'un secrétaire de séance qui est choisi parmi les conseillers. Madame Fania PREVOT qui était la seule candidate, a été désignée par le vote des conseillers pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

Madame Stéphanie PREVOT-BOULARD n'étant pas présente pour la désignation du secrétaire de séance, ni pour l'approbation du procès-verbal, le nombre de Conseillers présents était de 16 pour ces deux premiers points de l'ordre du jour. Vote : 22 voix « pour » et 2 « abstentions »

Après avoir proposé à ses collègues que Monsieur Joby LIENAFI 2^{ème} adjoint, assure la présidence de la séance pour ce point de l'ordre du jour conformément à la réglementation, le Compte administratif 2019 du Développement Social Urbain qui comporte un résultat de clôture de **353629,88 euros**, est présenté à l'Assemblée.

Par section, il est réparti de la façon suivante :

1. Section de fonctionnement 65 774,24 euros
2. Section d'investissement..... 287 855,64 euros

Libellés	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
I. Prévisions :			
a) Dépenses	2 063 013,05	352 011,17	2 415 024,22
b) Recettes	2 063 013,05	352 011,17	2 415 024,22
II. Réalisés :			
a) Dépenses	1 727 443,11	64 155,53	1 791 598,64
b) Recettes	2 036 331,06	32 899,34	2 069 230,40
III. Résultats exercice 2019	308 887,95	-31 256,19	277 631,76
IV. Résultat clôture 2018	- 243 113,71	319 111,83	75 998,12
V. Résultat clôture 2019	65 774,24	287 855,64	353 629,88
VI. Reste à réaliser	0	0	0
VII. Résultat total	65 774,24	287 855,64	353 629,88

Le détail des écritures figure dans le document joint.

Il est rappelé que la crise sanitaire actuelle, ajoutée au report des élections municipales ont eu des conséquences importantes sur l'organisation fonctionnelle de la Collectivité, qui n'ont pas permis la saisine du Conseil Municipal pour assumer dans la planification habituelle le vote des documents budgétaires, dans les délais habituels impartis par la loi qui ont dû être adaptés pour tenir compte du contexte sanitaire.

Force est de constater que la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en Guyane forcée par une crise sanitaire qui s'est aggravée et qui perdure, contrarie plus qu'ailleurs la gestion financière de la Collectivité.

De ce qui précède, il est aussi rappelé aux conseillers que les résultats du Compte administratif et du compte de gestion d'un budget de clôture doivent être concordants.

Aux termes de la présentation du Compte Administratif 2019 du Développement Social Urbain (DSU), et après que le Maire qui ne prend pas part au vote se soit retiré de la salle, le Président demande aux membres de l'Assemblée Délibérante de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.16-12-13, L.2121-14 et L 2121-31 ;

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 ;

VU l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de la COVID-19 ;

VU le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour lutter contre cette épidémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU les différents arrêtés préfectoraux pris pour l'application de dispositifs locaux, notamment l'arrêté R03-2020-06-30-003 du 30 juin 2020 ;

VU la délibération en date du 03 avril 2019 adoptant le Budget Primitif 2019 du Développement Social Urbain ;

VU les délibérations en date du 06 novembre 2019 et du 8 janvier 2020 adoptant les Décisions Modificatives de l'exercice budgétaire 2019 du Développement Social Urbain ;

VU les résultats du Compte Administratif 2019 du Développement Social Urbain pour cet exercice ;

VU la délibération de ce jour relative au compte de gestion 2019 du Développement Social Urbain pour cet exercice ;

CONSIDERANT qu'en matière budgétaire, il est dérogé aux dispositions de l'article L 1612-1 du CGCT et de l'article L 1612-2 du même code qui prévoient notamment un vote avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants, puisque ces derniers ont désormais jusqu'au 31 juillet pour accomplir cette formalité,

CONFORMEMENT aux articles 4 et 11 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, relatifs au caractère facultatif de la consultation des commissions et conseils internes, dans ce cadre, la commission communale des finances n'a pas été réunie ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Joby LIENAFI 2^{ème} adjoint, a assuré la présidence de la séance pour ce point de l'ordre du jour, que le Maire s'est retiré au moment du vote, qu'il n'a pas pris part au vote du CA ;

CONSIDÉRANT que le nombre de présent de ce fait, est porté à **16** conseillers municipaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé du Maire,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

DE DONNER ACTE à Monsieur Jean GANTY Maire, des résultats du vote par le Conseil Municipal, du **Compte Administratif 2019**, qu'il a soumis pour approbation à l'Assemblée et dont la présentation peut se résumer comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
I. Prévisions :			
a) Dépenses	2 063 013,05	352 011,17	2 415 024,22
b) Recettes	2 063 013,05	352 011,17	2 415 024,22
II. Réalisés :			
a) Dépenses	1 727 443,11	64 155,53	1 791 598,64
b) Recettes	2 036 331,06	32 899,34	2 069 230,40
III. Résultats exercice 2019	308 887,95	-31 256,19	277 631,76
IV. Résultat clôture 2018	- 243 113,71	319 111,83	75 998,12
V. Résultat clôture 2019	65 774,24	287 855,64	353 629,88
VI. Reste à réaliser	0	0	0
VII. Résultat total	65 774,24	287 855,64	353 629,88

Article 2 :

D'APPROUVER les résultats que le **Compte Administratif 2019** du DSU est en concordance avec le **Compte de Gestion 2019** du Comptable Public.

Article 3 :

DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du **Compte de Gestion**, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 4 :

D'ARRÊTER les résultats définitifs tels résumés ci-dessus.

Article 5 :

DE PRECISER que la présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État pour le contrôle de la légalité, peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, devant le tribunal administratif de Guyane, territorialement compétent.

Article 6 :

DE DIRE, que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie, aux lieux accoutumés, durant un mois.

VOTE ⇒ Pour = 17

Contre = 00

Abstention = 07

Pour extrait certifié conforme.

Rémire-Montjoly,
Le 22 juillet 2020



Le Maire,

Jean GANTY



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 727 443,11	G	2 036 331,06
	Section d'investissement	B-	64 155,53	H	32 899,34

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	243 113,71 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	319 111,83 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 034 712,35	= G+H+I+J	2 388 342,23

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 970 556,82	= G+I+K	2 036 331,06
	Section d'investissement	= B+D+F	64 155,53	= H+J+L	352 011,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 034 712,35	= G+H+I+J+K+L	2 388 342,23

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	182 000,00	148 585,97	0,00	0,00	33 414,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 605 000,00	1 545 957,80	0,00	0,00	59 042,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 787 000,00	1 694 543,77	0,00	0,00	92 456,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 787 000,00	1 694 543,77	0,00	0,00	92 456,23
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	32 899,34	32 899,34			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		32 899,34	32 899,34			0,00
TOTAL		1 819 899,34	1 727 443,11	0,00	0,00	92 456,23
Pour information		(3) 243 113,71				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	120 000,00	109 869,25	0,00	0,00	10 130,75
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 928 013,05	1 599 100,00	310 000,00	0,00	18 913,05
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 048 013,05	1 708 969,25	310 000,00	0,00	29 043,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	17 361,81	0,00	0,00	-2 361,81
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 063 013,05	1 726 331,06	310 000,00	0,00	26 681,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 063 013,05	1 726 331,06	310 000,00	0,00	26 681,99
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	350 011,17	64 155,53	0,00	285 855,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	352 011,17	64 155,53	0,00	287 855,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	352 011,17	64 155,53	0,00	287 855,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	352 011,17	64 155,53	0,00	287 855,64
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			

Commune de Rémire-Montjoly - DSU - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	32 899,34	32 899,34		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		32 899,34	32 899,34		0,00
TOTAL		32 899,34	32 899,34	0,00	0,00
Pour information		(2) 319 111,83			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.